



Ville d'Esch-sur-Alzette

**Secrétariat**

SH

Date de l'annonce publique de la séance:  
28.02.2013

Date de la convocation des conseillers :  
28.02.2013

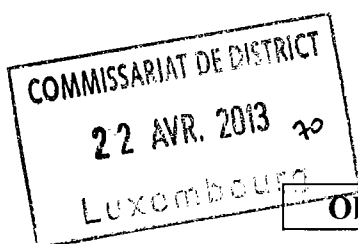
point de l'ordre du jour no:  
15/02

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 8 mars 2013

**Présents :** Mutsch, bourgmestre, Spautz, Tonnar, Hinterscheid, échevins, Maroldt, Codello, Zwally, Baum, Kox, Johans, conseillers, Espen, secrétaire communal ff.

**Absents :** Huss, échevin, Knaff, Hildgen, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Goetz, Bernard, conseillers.



## Le Conseil Communal;

**Objet: Bail emphytéotique entre la Ville et Auto-Motor-Center-Esch 2 S.A.**

Vu l'acte de bail emphytéotique signé en date du 25 mars 2013 entre la ville et Auto-Motor-Center-Esch 2 SA, par lequel la ville relaisse à Auto-Motor-Center-Esch 2 SA la parcelle inscrite au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch/Nord, au lieu-dit « rue Joseph Kieffer », n°2859/18099 d'une contenance de 31 ares 95 centiares moyennant une redevance annuelle de de € 5.628,30 EUR attachée à l'évolution de l'indice des prix à la consommation ;

Considérant que le bail prend effet le 2 mars 2013 pour se terminer le 2 mars 2040 ;

Vu le plan de situation ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

a p p r o u v e  
à l'unanimité

l'acte de bail emphytéotique précité.

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 12.04.2013

Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal ff,

Le bourgmestre,

COMMISSARIAT DE DISTRICT  
30 MAI 2013  
Luxembourg

N° II/66/13

Vu et approuvé

Luxembourg, le 27 mai 2013

Pour le Ministre de l'Intérieur et  
à la Grande Région  
p.s.d.

